

721. Dans le groupe E, il y a eu 21 augmentations et 18 diminutions. Les importations de la bière et du porter ont diminué de \$53,749 ; les crêpes de toutes sortes ont aussi diminué de \$23,494 ; l'orfèvrerie de \$109,748 ; les instruments de musique, de \$47,890 ; les peintures et dessins, de \$26,988 ; les rubans, de \$5,602 ; les vins et spiritueux, de \$9,984 ; et le tabac, de \$7,096. Les tapis ont augmenté de \$53,574 ; fabriques de coton (incolores), \$97,772 ; rideaux, \$151,392 ; marchandises de fantaisie, \$51,364 ; plumes, \$7,161 ; articles en or et argent, manufactures d', \$44,557 ; malt, \$5,359 ; pierres précieuses, \$3,560 ; soies, \$114,657.

722. Si nous comparons ces résultats avec ceux des Etats-Unis, nous trouvons :—

Que dans la classe A, des aliments (règne animal), les importations des Etats-Unis, pour quatre années, ont eu une moyenne de 33·71 pour 100 sur toutes les importations pour la consommation domestique, et les importations du Canada, dans la même classe, ont eu une moyenne de 17·90 pour 100.

Pour la classe B, les importations des Etats-Unis ont été de 24·04 pour 100, et celles du Canada de 21·24 pour 100.

Pour la classe C, les importations des Etats-Unis ont été de 11·20 pour 100, et celles du Canada 16·51.

Pour la classe D, les Etats-Unis ont importé pour une moyenne de 18·22 pour 100, et le Canada pour 35·38, et

Pour la classe E, les importations des Etats-Unis ont été de 18·22 pour 100, et celles du Canada 8·97 pour 100.

En somme nous voyons donc d'après cette analyse :—

(1.) Que le Canada importe moins d'articles de substances animales que les Etats-Unis.

(2.) Que les importations des deux pays pour ce qui a trait aux articles à l'état brut, devant servir aux différents usages de l'industrie, sont, en proportion sur toutes les importations, à peu près les mêmes.

(3.) Que des articles en partie ou entièrement manufacturés pour l'usage des manufactures en général, le Canada en importe au delà d'un tiers de plus que les Etats-Unis.

(4.) Que, quant aux articles manufacturés et prêts pour la consommation, le Canada en importe à peu près au delà des deux tiers de plus en proportion que les Etats-Unis.

(5.) Que pour les objets de luxe et autres articles pour l'usage ordinaire ou volontaire, le Canada en importe à peu près les deux tiers de moins en proportion que les Etats-Unis.

723. Cette analyse semble indiquée : (1) Que les Etats-Unis n'ont pas aussi bien réussi que le Canada dans l'approvisionnement de sa population ; (2) que les deux pays ont à aller chercher ailleurs entre